

à retenir
52 600 hectares dont
24 445 hectares (46 %) de
lavande et lavandin
15,4 % des surfaces en agricul-
ture biologique (AB) pour
2 570 exploitations

ORGANISATION

- 14 coopératives et 26 groupes de producteurs de plantes à parfums, aromatiques et médicinales (PPAM) biologiques répartis sur 9 régions.
- Une interprofession reconnue pour les huiles essentielles de lavande et de lavandin (CIHEF).
- Une interprofession pour les herbes de provence (AIHP).
- Un Institut technique (Iteipmai) basé à Chemillé (49) avec une station dans le sud-est.
- Un centre de recherche régionalisé (CRIEPPAM) situé à Manosque (04).

PRODUCTION

Plus de 300 plantes cueillies et cultivées sur 52 600 ha (+ 9 % depuis 2015).

- 24 445 ha de lavande et lavandin pour 1 498 producteurs. Production de 109 tonnes d'huile essentielle de lavande et 1 439 tonnes de lavandin.
- 28 418 ha de plantes aromatiques et médicinales et autres plantes à parfum.

Surface cultivée en AB : 15,4 % des surfaces totales en PPAM pour 2 570 exploitations. La cueillette, activité non négligeable surtout dans le Massif Central, est en progression.



COMMERCIALISATION

Valeur estimée au stade production :

- 150 millions €

Chiffres d'affaires des marchés français des secteurs de l'aval :

- pharmacie : 53,3 milliards €
- médicament phytothérapique : 23,5 millions €
- homéopathie : 600 millions €
- compléments alimentaires : 1,62 milliard €
- aromathérapie en pharmacie : 174,5 millions €
- aromatique alimentaire : 471 millions €
- fragrances : 2,6 milliards €
- détergents/savonnerie : 3,57 milliards €
- cosmétique : 11,2 milliards € dont 463 millions € pour la cosmétique naturelle et bio
- parfumerie : 2,1 milliards €



CONSOMMATION

Selon une enquête du Synadiet, 1 français sur 2 a déjà consommé au moins une fois un complément alimentaire, 2/3 en reconnaissent les bénéfices, 55% s'estiment assez informés.

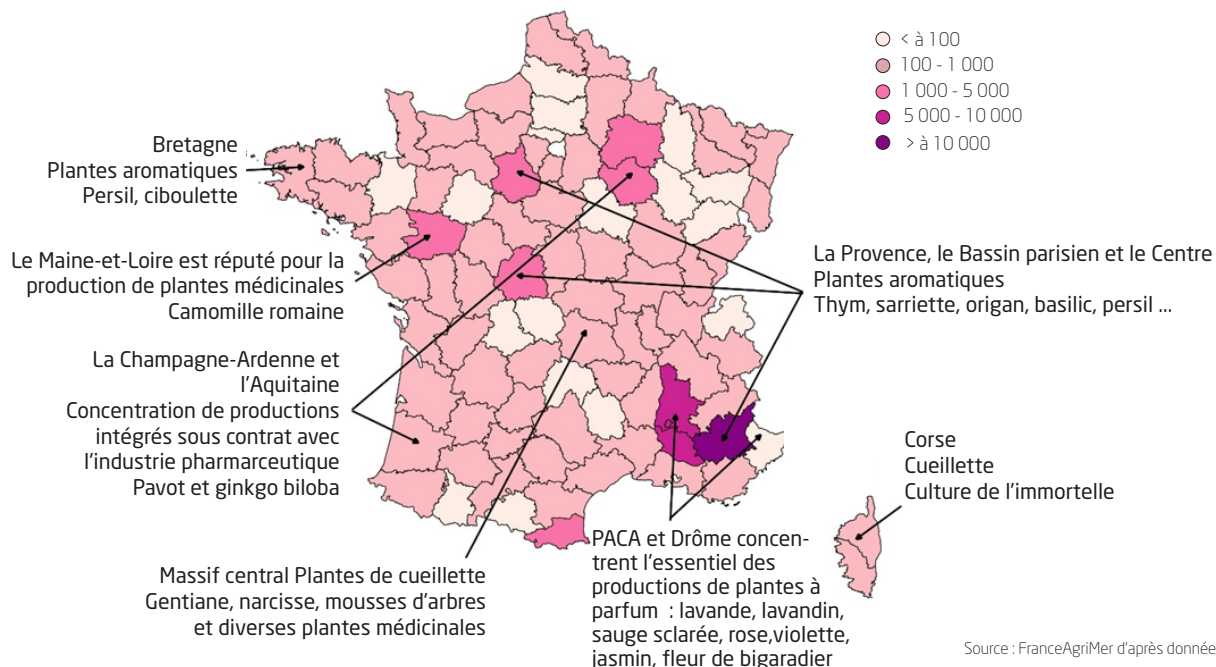
Selon une étude de Phytolia, 85% des français consomment des produits cosmétiques naturels. La motivation d'achat est essentiellement fondée sur le critère santé (73 %), environnemental (61%) et la cause animale (37 %). Le prix est le frein d'achat n°1.

Selon une étude IFOP/NUOO BOX, la part des françaises ayant acheté un produit cosmétique ou d'hygiène BIO a quasiment doublé en 8 ans : 58 % en 2018 contre 33 % en 2010.

Selon une enquête de la fédération des paysans herboristes, 33 % des personnes interrogées ont recours régulièrement à l'herboristerie.



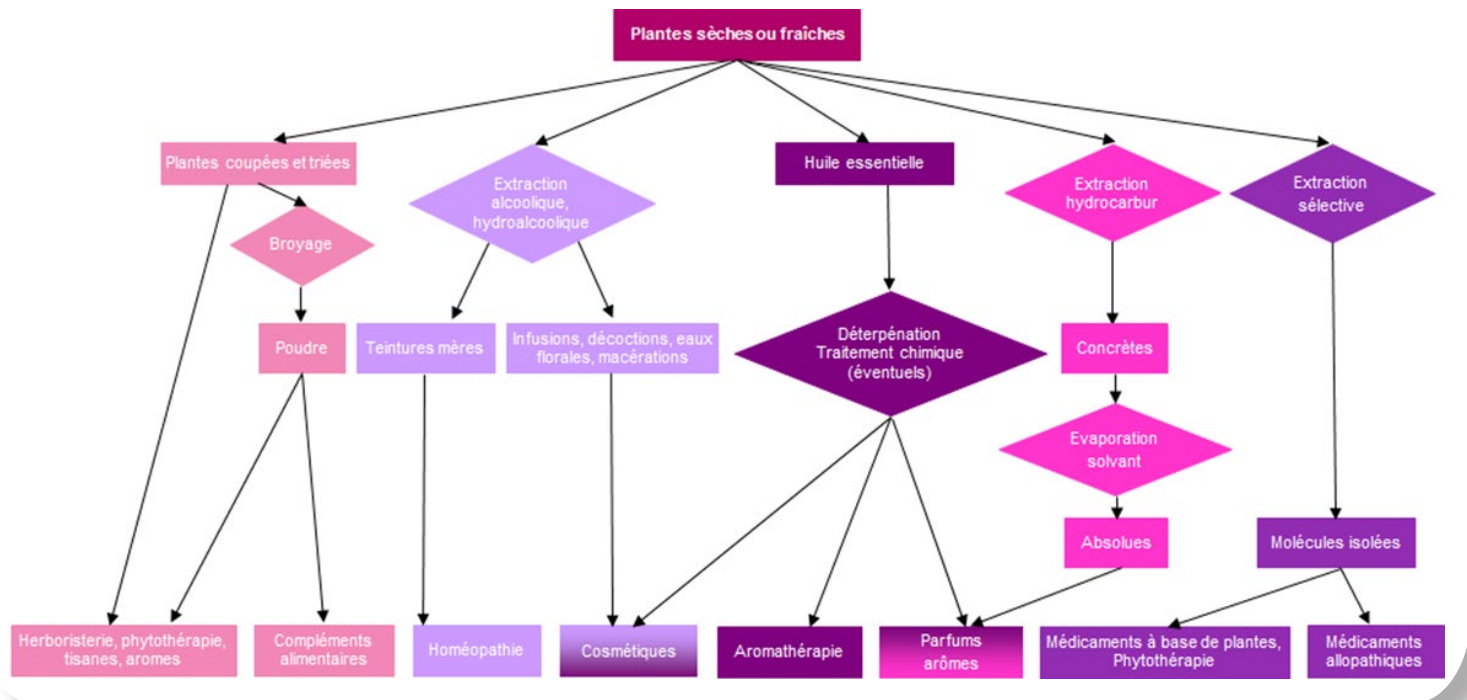
HECTARES DE PPAM PAR DÉPARTEMENT





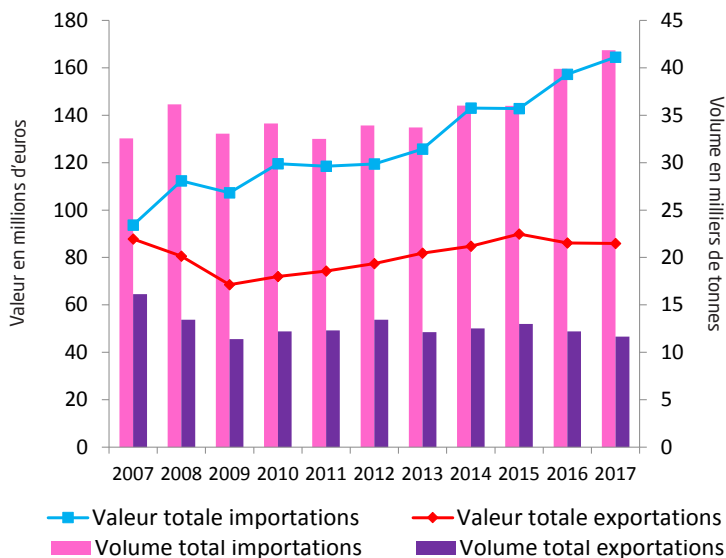
TRANSFORMATION

Les PPAM subissent plusieurs transformations résumées dans le schéma ci-dessous :



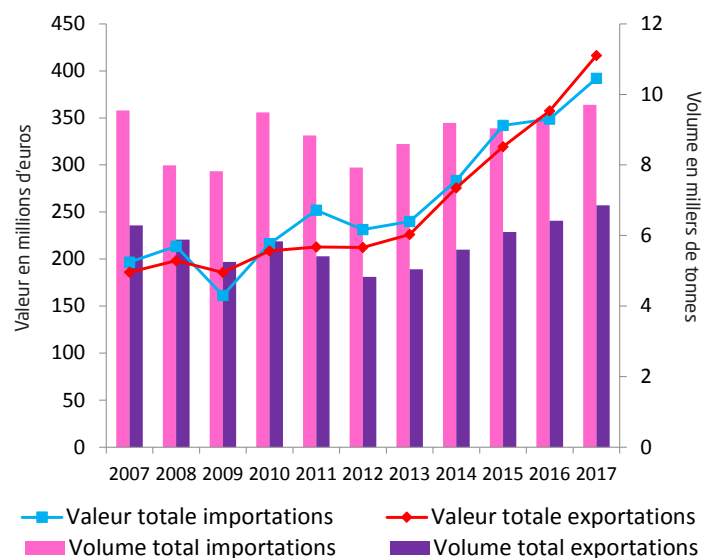
IMPORT-EXPORT

Plantes en l'état (plantes médicinales, aromatiques et graines aromatiques)



Le marché à l'exportation est en perte de vitesse. Les livraisons accusent un recul de près de 25 % en moins de dix ans. Les dix premiers destinataires sont des pays industrialisés dont le marché peut absorber des plantes de meilleure qualité et des mélanges de qualité à prix unitaire élevé.

Huiles essentielles diverses



Nos deux premiers clients sont régulièrement les États-Unis et l'Allemagne. Ils représentent 38 % de la valeur totale exportée et 32 % du volume total exporté d'huiles essentielles diverses. Les États-Unis absorbent à eux seuls 27 % de la valeur et 19 % du volume des exportations totales françaises. Parmi nos dix premiers clients, 9 sont des pays européens.

Source : Eurostat



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr



FranceAgriMer



@FranceAgriMerFR



visionet.franceagrimer.fr

Édition janvier 2019